



A Évry, le 17 janvier 2022

Sonia PEREZ & Jean-François FUSTEC
secrétaires départementaux du SNUipp-FSU91
Yannick BILLIEC
secrétaire départemental de la CGT Educ'Action
David ROUSSEL
secrétaire départemental du snudi-FO
Alain GAUMET
secrétaire départemental du se-UNSA
Franck MOUGE
secrétaire départemental du Sgen-CFDT
Christine SABOURIN
secrétaire départemental de SUD Education 91

à

Monsieur le Directeur Académique des Services
de l'Éducation Nationale de l'Essonne
Boulevard de France
91000 Evry

Objet : mesures immédiates en direction des écoles et des personnels de l'Éducation Nationale

Monsieur le Directeur Académique,

Depuis bientôt deux années, les conditions de travail des personnels, déjà fortement dégradées ces dernières années, ont été durement et durablement percutées par la pandémie de COVID-19. La crise est à la fois sanitaire, économique, sociale, sociétale et évidemment scolaire. Vous n'êtes pas sans savoir, notamment suite à nos différentes alertes lors des instances de carte scolaire et du CHSCT, mais aussi lors d'audiences, que la situation des personnels dans les écoles est véritablement insupportable :

- les protocoles et FAQ aux changements incessants sont source d'instabilité, et d'inquiétude.
- la gestion des cas contacts, des absences et retours des élèves est très chronophage et entraîne une surcharge de travail très importante et anxiogène.
- De plus, la sensation de ne pas pouvoir faire correctement leur travail d'enseignement auprès des élèves cause un malaise voire une souffrance chez nos collègues. Quelle profession subit-elle une telle dérive dans ses missions ?

L'intersyndicale départementale rassemblant la FSU, l'UNSA-éducation, la FNEC-FP-FO,

la CGT Educ'Action, le Sgen-CFDT, SUD Éducation, portent des revendications qui s'appuient sur les retours du terrain de la part des personnels. Si un nombre important des revendications que nous portons relève de la responsabilité du Ministre, il apparaît sans doute possible que nos revendications portant sur suppression des APC, sur l'annulation des évaluations mi-CP, l'annulation des évaluations d'écoles, sur l'allègement des tâches de direction ainsi que le report de la rédaction des projets d'école, soient entendues au niveau départemental.

Monsieur le directeur Académique, vous nous avez assuré•es de votre intention de vous appuyer sur l'intelligence et l'expertise du terrain. C'est pourquoi, après une journée de mobilisation remarquable par son ampleur et par la déréliction massivement exprimée partout en France et notamment en Essonne, nous vous demandons d'agir sans attendre pour aider les personnels qui portent à bout de bras les écoles.

La colère comme l'immense souffrance au travail exprimées ne peuvent rester sans réponses concrètes et très rapides. Vous le savez Monsieur le Directeur Académique, le service public d'éducation dysfonctionne profondément dans la période actuelle et ne tient que par l'engagement de ses personnels. Or, la gestion de la crise sanitaire dans les écoles se surajoute à la la charge de travail liée au fonctionnement quotidien. C'est pourquoi nous vous demandons d'entendre les revendications des personnels et d'y répondre favorablement, comme c'est déjà le cas dans un certain nombre de départements :

Les personnels demandent :

- **La suppression des APC** pour l'ensemble des enseignant.es : cela allégera immédiatement la journée de travail,
- **L'annulation des évaluations mi-CP** : qui permettra aux enseignant.es de se concentrer sur les apprentissages, sur le plaisir d'apprendre, plutôt que d'être contraint.es d'évaluer les élèves alors que les semaines passées et à venir sont très instables et que les cas positifs et cas contacts dans les classes multiplient les absences dans des proportions très significatives,
- **Un véritable allègement des tâches de direction** en lien avec les circonscriptions, les IEN et les représentant.es des personnels : donner du temps aux directrices et directeurs est essentiel, car leurs journées de travail sont véritablement harassantes,
- **L'annulation des évaluations d'école** permettra aux équipes et notamment aux directrices et directeurs de consacrer du temps au fonctionnement des écoles dans la période plutôt que de se projeter dans un futur pour le moins hypothétique,
- **Le report de la rédaction des fiches actions des projets d'école** permettra aux conseils des maîtresses et des maîtres de se concentrer sur l'organisation des écoles touchées de plein fouet par la vague et d'échanger sereinement sur les apprentissages comme les difficultés que rencontrent leurs élèves.
- **Ne pas répartir les élèves des classes de CP ou CE1 en REP/REP+** parce qu'il n'y a pas de remplaçant et au prétexte qu'il y a de la place dans ces classes à faible effectif.

Monsieur le Directeur Académique, vous nous avez à de nombreuses reprises assuré•es de votre plein et entier soutien aux personnels des écoles. Au regard de la situation actuelle, nous vous demandons d'agir dans l'intérêt des personnels comme des élèves et des familles. La situation est au-delà du supportable et sans mesures immédiates, les personnels ne vont pouvoir tenir plus longtemps.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Académique de l'Essonne, en notre indéfectible attachement au service public d'éducation.